

SOS ANIMAUX PAYS DE GEX



ASSOCIATION AFFILIÉE À LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DÉFENSE DE L'ANIMAL, RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Accueil de tout animal en détresse, perdu, blessé ou abandonné
Enquête et intervention en cas de mauvais traitement d'animaux
Urgences de **8h00 à 12h00** au **06 14 42 21 67**
Refuge ouvert au public tous les jours de **14h30 à 17h00**
Pour les fourrières fermeture à **18h00**

1305 Route de Mourex
Pitegny
01170 GEX
Tél. : 04 50 41 74 80
<https://www.sosanimauxpaysdegex.com>

CORONA VIRUS : QUELLES CONSEQUENCES POUR LE REFUGE ?

Nous avons tous appris par les médias, les réseaux sociaux, des conséquences dramatiques pour les refuges d'un besoin irraisonné de la part de nombreuses personnes pendant le confinement d'acquiescer un animal, façon bien souvent irresponsable de combler un vide pendant le télétravail, le chômage.

En effet, pendant cette période difficile, chacun dans nos quartiers, nous pouvions rencontrer presque quotidiennement en promenade une nouvelle personne ayant fait l'acquisition d'un chien. Ce besoin soudain d'acquiescer à tout prix un animal provoqua, malheureusement, une recrudescence de vols.

Avec le retour à la vie "normale", beaucoup de personnes ont repris le chemin du travail et une partie de ces chiens du confinement ont comme disparu ! Mais où sont-ils ?

Certains seront venus rapidement grossir le nombre des abandonnés dans les refuges, d'autres auront été relégués sur les balcons des journées entières. Ceux qui bénéficient d'un jardin devront s'en contenter : plus de promenades !



Les chats et les NAC payeront le plus lourd tribut à ce comportement irresponsable.

En 2021, après la réouverture des écoles et les enfants de retour en classe, les abandons de NAC de toutes sortes – lapins, cochons d'Inde, furets, perruches, furent nombreux. L'année 2022, sera, elle, catastrophique pour les chats, le nombre d'abandons ayant explosé.



Pour les jeunes chats et les chatons, nous nous y attendions, mais nous n'avons jamais connu autant d'abandons de chats âgés, voir très âgés. Ces personnes auraient-elles perdu leur cœur ? Nous sommes, nous, refuge, bouleversés et révoltés face à la détresse de ces vieux animaux chassés de leur foyer.

On parle beaucoup en ce moment du bien-être animal avec quantité de lois à l'appui, mais malheureusement, on ne rendra pas un cœur à ceux qui n'en n'ont pas.

NOUVELLE LOI SUR LE BIEN-ETRE ANIMAL ET LA PROLIFERATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Si cette loi apportera beaucoup d'amélioration à la condition animale, il est utopique de croire que le nombre d'animaux abandonnés diminuera. En effet, pour parler simple, avant de vouloir vider la baignoire, il faut fermer le robinet et nous en sommes bien loin.

Quand on navigue sur les réseaux sociaux, on trouve beaucoup de publications concernant les chats abandonnés, en particulier des pétitions pour la stérilisation des chats errants de telle ou telle commune, faisant appel à la mairie pour le financement. D'autre part, on trouve toujours et encore des annonces pour des chatons à donner, des vidéos mièvres montrant une chatte allaitant des chatons avec des commentaires de personnes qui s'extasient ! On n'en sortira pas !

Des exemples, nous en avons dans le Pays de Gex.



Suite à plusieurs signalements, nous avons contacté une personne concernée par ce problème, qui nourrit mais laisse proliférer des chats. Nous lui avons proposé de les capturer et de les stériliser aux frais du refuge. Après quelques captures, stérilisations et remises sur le terrain, la personne a refusé que nous continuions. Il restait, d'après nos constatations, encore quatre chattes à stériliser mais nous ne pouvions plus agir. Impossible de poser des trappes afin de capturer des chats si la personne qui nourrit n'est pas consentante et la prolifération a repris.

Comme l'a fait la Belgique depuis plusieurs années avec de bons résultats, rendre la stérilisation obligatoire est la seule solution pour parvenir à sauver de la misère tous ces pauvres chats.



Prolifération des chiens : deux cas significatifs

Monsieur sans domicile fixe laisse saillir sa chienne qu'il confie à une amie. L'amie qui habite un petit appartement se retrouvera après quelques semaines, avec une chienne et 8 chiots. Deux mois passent, Monsieur est toujours sans domicile mais les chiots qui ont grandi courent partout, dévastent et salissent l'appartement. L'amie n'en peut plus, nous appelle pour que nous venions chercher cette petite famille remuante, menaçant



de tous les tuer.

Cette pauvre chienne âgée d'à peine deux ans en était déjà à sa troisième et dernière portée, bien entendu, puisqu'elle est maintenant stérilisée et adoptée.

Le bassin bellegardien ne bénéficiant pas de structure d'accueil, nous devons bien accueillir ces 9 chiots croisés cane-corso. Une nouvelle fois, une saillie improvisée, des chiots qui n'ont pas d'acquéreur, des excréments partout, et Madame "pète les plombs". Et c'est allègrement qu'elle déposera tout ce monde un samedi après-midi sur le parking du refuge ... et bon débarras !



Dans ces deux cas, le placement de ces chiots, futurs chiens de grande taille, ne donne pas droit à l'erreur. Adopter un de ces chiots que l'on verra grandir, que l'on éduquera et que l'on apprendra à bien connaître avant qu'il ne pèse 40 ou 50 kilos, sera la plupart du temps une belle réussite.

Un mauvais placement, une déficience du maître, ces grands chiens abandonnés à l'âge adulte attendront parfois des mois, même des années une éventuelle adoption. On peut comprendre l'hésitation des personnes face à un chien d'une telle puissance. Nous en avons un triste exemple avec nos géants, Pasha et Nina, au refuge depuis plus de trois ans.



Faire porter sa chienne, c'est contribuer à remplir les refuges.

PUCES ELECTRONIQUES ETRANGERES : UN VRAI CASSE-TETE POUR LE REFUGE

Le Pays de Gex, région frontalière de la Suisse, accueille des personnes de multiples nationalités, du fait, aussi, de la proximité des sites des organismes internationaux.

Certaines d'entre elles, arrivées accompagnées de leur animal de compagnie identifié par une puce électronique de leur pays d'origine, méconnaissent les démarches à entreprendre afin de le faire enregistrer dans le fichier français des puces électroniques : I-CAD.

Pour entrer légalement en France, en plus d'être porteurs d'une puce, chiens, chats et furets doivent posséder un passeport, être vaccinés contre la rage depuis plus de 21 jours, avoir passé une visite sanitaire.

L'animal devra remplir toutes ces conditions pour pouvoir être enregistré en France.

Dans le cas où l'animal n'a pas été enregistré dans le fichier I-CAD, le refuge sera dans l'impossibilité de prévenir son propriétaire et devra attendre qu'il se manifeste.

Attention : Si à l'issue de vacances à l'étranger, vous voulez ramener un chien, chat ou furet, il faudra qu'il remplisse les mêmes conditions pour entrer sur le territoire français. Dans le cas contraire, l'animal sera refoulé, c'est-à-dire qu'il devra retourner dans son pays de provenance, ou, si ça n'est pas possible, sera probablement euthanasié.

Dans le cas où un animal trouvé est identifié par puce électronique étrangère non enregistrée dans le fichier français n'est pas récupéré par son propriétaire, commence le casse-tête. Avant de pouvoir régulariser le statut de l'animal, le faire enregistrer et le faire adopter, il devra subir une quarantaine de 6 mois avec une visite sanitaire chez un vétérinaire chaque mois.

Cette négligence causera beaucoup de tracas à l'animal concerné ainsi qu'au refuge.

PSYCHOLOGIE : CODY VOUS DIT TOUT.

A en croire les articles traitant de la psychologie canine dans beaucoup de magazines spécialisés "animaux de compagnie", nous, vos fidèles compagnons, serions presque tous névrosés. Phénomène nouveau ou phénomène de société, il y a quelques années seulement, nous étions tous de braves toutous tout ce qu'il y a de plus sensés ; maintenant, il semblerait que, atteints plus ou moins de troubles du comportement, nous aurions besoin de toutes sortes de spécialistes pour traiter nos problèmes.

Par exemple, parlons des comportementalistes ; nous aurions tellement de ces troubles qu'il doit s'en former des armées afin de venir nous secourir. Trois semaines de cours par correspondance et hop ! on va guérir ces pauvres toutous dégénérés.

Ne généralisons pas ! Certains chiens, de par leur vécu, souffrent de graves traumatismes et demandent une attention particulière ; c'est le cas de Fidèle, le roumain.



Et là bravo à Lisa, une bénévoles en formation de comportementaliste qui lui a consacré beaucoup de temps à le rassurer, puis le caresser, sans rien précipiter pour finalement réussir à lui mettre un collier et une laisse. Grâce à elle, Fidèle a retrouvé la confiance en l'homme et la joie de vivre.

Beaucoup d'autres comportementalistes franchissent la porte du bureau du refuge simplement pour y déposer leur carte de visite ... Business is business !

Pour ces spécialistes à la formation accélérée devrions-nous, toutous abandonnés, traumatisés, peureux, devenir des toutous parfaits, bien éduqués, qui ne tirent pas en laisse en 15 jours maximum sous peine d'être déclarés spécimens irrécupérables.

Croyez-en mon expérience ; Mao, mon colocataire et moi-même n'étions pas des cadeaux à notre arrivée dans notre nouveau foyer. Beaucoup d'affection, des promenades (sans téléphone), de bonnes gamelles et surtout, du temps et de la patience et le tour était joué ; nous étions devenus des toutous parfaits.



Seul bémol : je soupçonne ma maitresse d'être un peu nutritionniste. (Eh oui, les nutritionnistes pour chiens, ça existe). Pour preuve, à mon retour du toilettage avec ma coupe "été", elle a, paraît-il, découvert que j'étais trop gros ; et aussitôt : régime ! C'est tout juste si je vois les croquettes au fond de ma gamelle.

Mes amis, faites-vous confiance et faites-nous confiance ! sauf cas bien particuliers, ne cédez pas à cette mode qui voudrait qu'on nous formate le caractère, qui oublie les spécificités de chaque race, de chaque individu, qui voudrait transformer les chiens de troupeaux en chien de canapé, aimez -nous en tant que chien, faites-nous mener la vie qui nous convient et tout ira bien.

Cody

DES RONGEURS OU DES LAPINS EN CADEAU DE NOEL : UNE MAUVAISE IDEE !

Vos enfants vous réclament depuis longtemps un animal mais vous n'avez ni le temps, ni la place pour un chien ou un chat. Alors, vous avez pensé acquérir un rongeur : les lapins, les hamsters, les gerbilles, les cochons d'Inde, les rats, les souris sont les plus présents dans nos foyers. Ces petits animaux semblent être le bon compromis lorsque l'on souhaite avoir un animal à la maison sans trop de contrainte.



Toutefois, nous constatons que de plus en plus de ces animaux sont détenus dans de mauvaises conditions ou arrivent au refuge suite à une méconnaissance de leur mode de vie, de leurs besoins et du travail qu'ils engendrent. Certains ignorent que la majorité de ces animaux nocturnes vivent en familles ou en colonies et doivent être détenus à plusieurs, mis à part le hamster doré qui doit être logé individuellement. Ces animaux sont plutôt à observer car ils n'aiment pas être portés. **Le désintérêt sera vite au rendez-vous !**

LE REFUGE : DE GROSSES DEPENSES INCONTOURNABLES.

Trente-deux ans d'existence en juin dernier et nos locaux ont pris quelques rides. Nous ne pouvions plus repousser la réalisation de certains travaux malgré leurs coûts.

Changement de la chaudière de la chatterie, vétuste et souvent en panne.



Installation d'une nouvelle alarme, l'ancienne étant hors d'âge, indispensable à la sécurité de nos pensionnaires.



Un nouveau toit pour la "terrasse des chats" a remplacé l'ancien qui menaçait de casser.



FIN DE NOTRE BROCANTE

Nous avons pris la décision d'arrêter cette activité qui nous prenait trop de temps et de place. Du matériel inutilisable nous était trop souvent déposé et entraînait de nombreux voyages à la déchetterie. Nous acceptons toujours volontiers les cages de transport pour chats, la nourriture ainsi que les couvertures dont nos chiens sont de gros consommateurs. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette activité.

NOS HEUREUX ADOPTÉS



Agus



Lola



Zig & Lila



Crumble



Nala



Yris



Congui



Penny



Perline



Plume



Cosmos



Duke



Hercule



Tahia



Bichette



Tika



Cyrène



Bonhomme



Aldo



Grisou



Ben



Lass



Sacha



Damaso



Elixir



Cookie

“PORTES-OUVERTES” ET RALLYE TOUTOUS DU 2 OCTOBRE BELLE REUSSITE POUR CETTE JOURNEE

Privés de cette journée deux années consécutives pour cause de pandémie, nous étions heureux de vous retrouver. Le soleil était de la partie et vous étiez nombreux à participer à cette manifestation, grand rendez-vous des amis des animaux et du refuge depuis près de 30 ans. Quatre-vingt-une équipes accompagnées de

leurs chiens participèrent au rallye et un large public vint faire connaissance avec le refuge et ses pensionnaires.

Un grand merci à tous les donateurs ayant loti le rallye ainsi qu'à tous les participants. Ne manquez pas notre prochain rendez-vous pour un nouveau rallye-toutous le premier dimanche d'octobre.



Du plus petit au plus grand



Petite session yoga en famille



Stand gâteaux / boissons



Oporto fier de son chapeau



Résultat des épreuves par Elisabeth



Et la championne est : **TYKA**
(anciennement Lila au refuge)



3 ans après son adoption
Thalia (Dalhia) nous rend visite

DES MUSICIENS AU GRAND CŒUR

Samedi 24 septembre dernier, deux groupes de musiciens amateurs, parmi lesquels une de nos bénévoles, "The Waffle Markers" et "Moonrider", organisaient un concert dont la recette fut remise au refuge. La buvette et le stand de gâteaux-maisons, confectionnés par les musiciens, musiciennes et leurs familles, remportèrent un grand succès.

Un grand merci à Thierry l'organisateur de ce concert de haute qualité.



BIEN-ETRE ANIMAL : PAS TOUS EGAUX

Nous vivons une période unique dans l'histoire de l'humanité, une période où les animaux de compagnie n'ont jamais été aussi bien traités et les animaux d'élevage jamais aussi méprisés.

Effet Covid oblige, les français surinvestissent dans leur animal et les dépenses qui vont avec : achat de "Dogphone" (permettant, quand on s'absente, les appels vidéo avec son chien), plats aux ingrédients naturels livrés à domicile, installation de basses-cours dans le jardin (12 millions d'oiseaux de basse-cour sont détenus par des particuliers contre 8 millions de chiens et 14 millions de chats), forte croissance du marché de l'ostéopathie pour les animaux de compagnie, collier avec monogramme Louis Vuitton à 230 euros, panier Hermès à 1430 euros ...

Les autorités saluent les bénévoles associatifs qui se mobilisent face au phénomène de l'abandon des animaux de compagnie (rappelons que les Français sont les premiers en Europe à abandonner leurs animaux domestiques : 100 000 abandons par an) ; mais quand elles parlent de maltraitance animale en France, cela ne concerne que les animaux de compagnie, les autres n'existent pas.

Rien sur la chasse, rien sur la corrida, rien sur les abominables conditions de transport des animaux destinés à l'abattoir, particulièrement par forte chaleur.

Afin d'illustrer cette pratique cruelle qui consiste à exporter des animaux vivants hors de l'Union européenne, rappelons-nous le scandale des 780 taurillons refusés en Algérie et abattus en France. Rappel des faits :



Le 2 septembre dernier, un navire bétailier battant pavillon togolais, vieux de 45 ans, quitte le port de Sète avec à son bord 780 taurillons. Destination : Alger. A son arrivée le 4 septembre, les autorités algériennes refusent le déchargement des animaux en raison de risques sanitaires. Le 19 septembre, le navire repart vers le port de Sète pour enfin accoster le 23 septembre. D'après les informations de l'association Welfarm, plusieurs animaux seraient morts à bord.



Les animaux seront abattus le lendemain de l'arrivée du navire au port de Sète. Le motif invoqué : leur affourage avec du foin algérien lors du stationnement à Alger... un fourrage issu d'un pays où la fièvre aphteuse est présente.

Pourtant, le 23 septembre, la préfecture de l'Hérault avait souligné que « les résultats des analyses et de la visite vétérinaire ne faisaient état d'aucun signe de contamination à la fièvre aphteuse ».

Une opinion publique choquée

Après les révélations de Welfarm, l'information sur ce nouveau scandale lié aux exportations d'animaux vivants à destination des pays tiers s'est répandue comme une traînée de poudre. De nombreux titres de la presse régionale et nationale, des radios et télévisions ont suivi ce « feuilleton » sinistre sur plusieurs jours. Sur les réseaux sociaux, les témoignages de personnes choquées par le traitement réservé aux animaux se sont multipliés.

Le sort misérable de ces centaines de taurillons a donc ému à la fois les professionnels de la filière et le grand public. Une seule réponse est possible à cette indignation légitime : **mettre un terme aux exportations d'animaux vivants à destination des pays tiers pour les remplacer par le transport de carcasses.**

VIDEOSURVEILLANCE DANS LES ABATTOIRS : LE RETARD DE LA FRANCE

L'Espagne a décidé, quant à elle, de la rendre obligatoire, une première en Europe. Le conseil des ministres a approuvé un décret royal qui prévoit que tous les abattoirs, y compris mobiles, devront s'équiper de caméras de vidéosurveillance. Elles devront couvrir toutes les installations où se trouvent des animaux vivants, du déchargement jusqu'à la mise à mort. Pour les volailles et les porcs, l'échaudage devra être également filmé. Toutes les images devront être conservées dans la perspective d'éventuels contrôles. Une fois le décret publié au journal officiel espagnol, les abattoirs auront un délai d'un an pour s'adapter, les plus petits d'entre eux disposant de deux ans.



En France, une simple expérimentation à une échelle microscopique

Un article de la loi Agriculture et Alimentation prévoit à titre expérimental et sur la base du volontariat, pour une durée de deux ans, un dispositif de contrôle par vidéo des postes d'abattage afin d'évaluer l'efficacité des protocoles et si l'application des réglementations du bien-être animal est mise en œuvre.



Sur les 265 abattoirs implantés en France, seuls 5 se sont portés volontaires pour expérimenter la vidéosurveillance.

«SERRES COMME DES POULETS»

Déguisés en poulets, une centaine de militants de l'association L214 se sont agglutinés samedi 5 novembre dernier, dans un Burger King du 1er arrondissement de Paris. Serrés les uns contre les autres, les activistes entendaient dénoncer les conditions de vie en extrême promiscuité des poulets vivant dans les élevages où se fournissent les restaurants de la chaîne de fast-food. « Dans ces élevages, les poulets sont en moyenne une vingtaine par mètre carré ; cela équivaut pour un humain à passer sa vie dans une rame de métro bondée ! » a fait valoir la présidente de L214, Brigitte Gothière.



L'association de défense des animaux souhaite que Burger King s'engage à respecter les critères du European Chicken Commitment, une charte portée par une trentaine d'associations européennes visant à réduire les souffrances des poulets d'élevage dans l'UE. Les principaux concurrents de Burger King en France – KFC, Subway ou encore Domino's Pizza- se sont engagés sur ces critères, selon L214. Le samedi 10 septembre, une action militante avait été menée devant le centre Bonlieu, à Annecy. **A méditer avant de pousser la porte de l'un de ces fast-food ...**



Source : le DL du 6/11

PARRAINAGES

Plusieurs de nos pensionnaires attendent désespérément une famille d'adoption ; ils aimeraient bien avoir un parrain ou une marraine qui penserait particulièrement à eux et aiderait le refuge à subvenir à leurs besoins.



Macao, âgé de 7 ans. Rappelez-vous, il vivait avec 68 autres chats dans un logement de deux pièces. Il demeure traumatisé et un peu craintif.

Silles, 15 ans, trouvée dans la rue. Malgré nos recherches et nos appels sur les réseaux sociaux, le propriétaire de cette vieille minette ne s'est jamais manifesté.



Nos géants et nos molosses qui impressionnent malgré leur gentillesse. Ils payent la bêtise humaine de ceux qui les achètent comme faire-valoir et sont incapables de les assumer.

Pasha et Nina : 10 ans, ils ont leurs fidèles parrains et marraines depuis plus de 3 ans.



Lenka, 7 ans et **Narkos**, 5 ans abandonnés ensemble en janvier dernier.

Hakéa, 10 ans, abandonnée au bord de la route le 20 septembre dernier.



Zampa, 1 an et demi, devenu trop encombrant, au refuge depuis le 29 septembre dernier.

Toute l'équipe du refuge
vous présente ses meilleurs voeux
pour l'année 2023

PARRAINAGE D'UN ANIMAL :

Je choisis comme filleul

Je vous adresse mon parrainage pour mois à 8,00 €, soit €

ADRESSER TOUTES CORRESPONDANCES OU DONNS À :

SOS Animaux Pays de Gex
1305 route de Mourex - Pitegny
01170 GEX

IBAN : FR76 1027 8073 6300 0203 7040 164 / BIC : CMCIFR2A

Pour la Suisse : Poste du Grand-Saconnex
Compte n° 17.239515-6

1218 GRAND-SACONNEX

IBAN : CH10 0900 0000 1723 9515 6 / BIC : POFICHBEXXX

Je désire recevoir une carte de membre de l'association

Nom, Prénom :

Adresse :

Montant :

Je désire recevoir un reçu fiscal

Don libre à nous adresser par chèque à l'ordre du refuge ou par virement bancaire